



Commune de Vully-les-Lacs

Au Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal 2026 / 10

« Comptes de l'exercice 2025 »

Point porté à l'ordre du jour de la séance
du 23 juin 2026

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. Analyse du résultat comptable	3
3. Analyse des indicateurs financiers	4
4. Synthèse des charges et produits par nature	7
5. Explications détaillées des comptes de fonctionnement.....	10
ADMINISTRATION GENERALE	11
FINANCES.....	12
DOMAINES ET BATIMENTS	13
TRAVAUX.....	14
INSTRUCTION PUBLIQUE.....	16
TEMPLES ET CULTES.....	16
SECURITE SOCIALE	16
SERVICES INDUSTRIELS	16
6. Explications des comptes de bilan	17
7. Comptes équilibrés	18
8. Péréquation financière	19
9. Synthèse du résultat comptable	19
10. Conclusions	19

Au Conseil communal
de Vully-les-Lacs

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous transmettons, par la présente, le préavis municipal concernant les comptes de l'année 2025.

1. Introduction

La Municipalité vous propose les comptes de l'année 2025, lesquels sont annexés au présent préavis (états financiers et rapport de révision).

Ces comptes ont été adoptés par le collège municipal dans sa séance du 12.05.2026.

Par ailleurs, ces comptes sont clôturés et révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO, succursale d'Epalinges, a effectué l'audit des comptes les 13 et 14 avril 2026 dans nos locaux. Des échanges ont également eu lieu par la suite.

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), les comptes sont remis au Conseil communal au plus tard le 31 mai de l'année et renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

2. Analyse du résultat comptable

Les comptes 2025 présentent un excédent de revenus, lequel se monte à :

CHF 229'066.47

Ce résultat peut être qualifié de bon et est supérieur au budget qui prévoyait un excédent de revenus de **CHF 55'685.00**. Ceci s'explique essentiellement par les revenus « soldes définitifs 2024 » de la péréquation financière encaissés en 2025.

Ce résultat comprend également des amortissements extraordinaires et une attribution au fonds de réserves. En effet, les amortissements supplémentaires (extraordinaires) totalisent **KCHF¹ 1'500** (KCHF 928 en 2024) et le montant d'attributions dans les fonds de réserves et financement spéciaux se monte à **KCHF 2** (KCHF 20 en 2024) contre des prélèvements à hauteur de **KCHF 291** (KCHF 455 en 2024).

Le résultat de l'exercice 2025 se révèle globalement stable par rapport à 2024 et se traduit comme suit dans le tableau synoptique suivant :

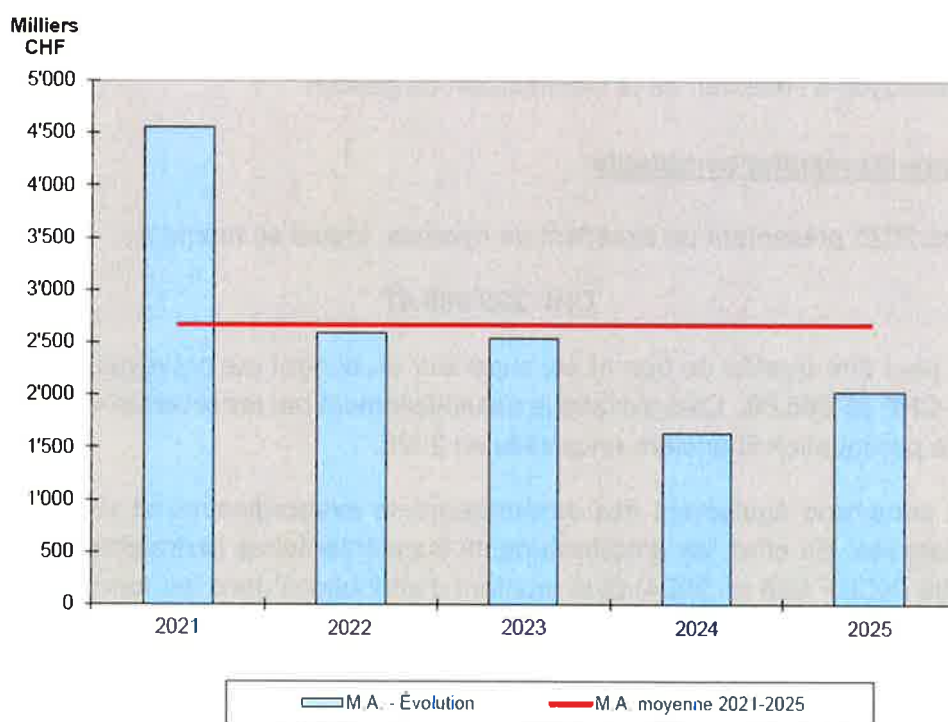
¹ Les montants sont, en principe, arrondis en KCHF (1'000 CHF) pour faciliter la lecture de ce préavis.

2025	Comptes	Budget	Ecart budget	2024	Ecart N-1
Produits avant affectation du résultat	21 768 891	27 834 358	-22%	20 488 093	6%
Charges avant affectation du résultat	20 328 801	28 590 715	-28.90%	19 740 532	2.89%
Résultat avant affectation	1 440 090	-756 357	-290.40%	747 561	48.09%
Attribution aux fonds et aux réserves (380)	-2 499	0	-	-20 500	-720.36%
Attribution aux financements spéciaux (381)	0	0	-	0	-
Amortissements supplémentaires (332)	-1 500 000	-3 155 500	-52.46%	-928 668	38.09%
Prélèvement sur les fonds et les réserves (480)	81 204	456 000	-82.19%	72 300	10.97%
Prélèvement sur les fin. spéciaux (481)	210 271	3 511 542	-	382 312	-
Total affecté	-1 211 024	812 042	-249.13%	-494 556	59.16%
Résultat après affectation	229 066	55 685	311.36%	253 005	-10.45%

3. Analyse des indicateurs financiers

La marge d'autofinancement (MAF) de la commune, sorte de cash-flow pour les entités publiques, se qualifie de bonne. Elle démontre la capacité de la commune à créer de la liquidité pour financer ses investissements et rembourser ses emprunts.

Ce résultat monétaire se situe à **KCHF 2'034**, ce qui reste appréciable mais inférieur à la moyenne des cinq dernières années, fortement influencée par la marge nette d'autofinancement de 2021.



La commune enregistre une légère hausse de sa marge d'autofinancement par rapport à l'exercice précédent. Quelques variations sont à observer :

- Chapitre (2), l'appréciation comparative de la marge d'autofinancement de ce chapitre demeure délicate en raison de la nouvelle répartition de la péréquation, qui en altère la lisibilité. Il convient toutefois de relever la comptabilisation d'un retour de péréquation relatif à l'exercice N-1. Les encaissements fiscaux sont quant à eux stables par rapport aux prévisions budgétaires.
- Chapitre (4), la diminution des charges s'explique par le traitement des travaux d'entretien des routes sous forme de préavis d'investissement. Cette approche permet de comptabiliser uniquement les amortissements annuels, conformément aux principes MCH2.
- Chapitre (6), l'augmentation des charges est intégralement imputable à la participation de la facture policière, laquelle est désormais déterminée selon la nouvelle clé de répartition NPIV.
- Chapitre (7), idem chapitre (2), l'appréciation comparative demeure délicate en raison de la nouvelle répartition de la péréquation. Les répercussions sur la répartition de la NPIV pourront être analysées plus en détail à la réception du premier décompte définitif, attendu prochainement.

La marge d'autofinancement demeure un indicateur clé de la santé financière de la commune, reflétant sa capacité à financer en partie des investissements et à rembourser la dette.

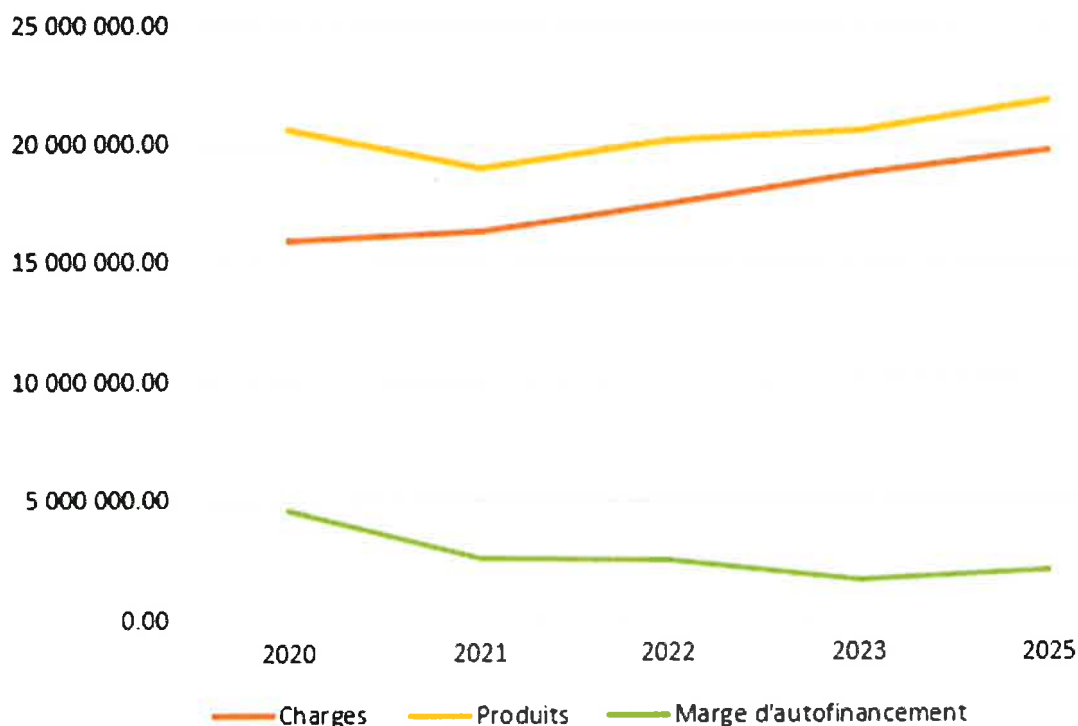
Comme chaque année nous faisons face à des décalages temporels liés à la péréquation financière intercommunale. Cette année étant la première année avec la nouvelle péréquation financière (NPIV), plus simple mais également plus sensible aux communes riches, plusieurs recours contre les décomptes du canton ont été enregistrés. Par mesure de prudence, nous n'avons pas retenu le dernier décompte 2026 du canton mais avons comptabilisé le décompte 2025 lié aux acomptes payés. En effet, si celui-ci devait être confirmé, le produit exceptionnel sera comptabilisé sur l'exercice 2026. Ce point a été discuté et a été validé par les réviseurs aux comptes.

Le tableau, ci-dessous, expose ces variations dans les flux monétaires par domaine :

FLUX DE LIQUIDITES

	2025 CHF	2024 CHF
FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE		
1 - ADMINISTRATION GENERALE		
Charges monétaires	-4 881 255	-4 590 649
Produits monétaires	3 051 979	2 884 993
Marge d'autofinancement	-1 829 275	-1 705 655
2 - FINANCES		
Charges monétaires	-1 537 756	-2 527 125
Produits monétaires	13 379 171	12 313 404
Marge d'autofinancement	11 841 415	9 786 279
3 - DOMAINES ET BATIMENTS		
Charges monétaires	-1 726 047	-1 619 354
Produits monétaires	1 985 611	1 933 501
Marge d'autofinancement	259 564	314 147
4 - TRAVAUX		
Charges monétaires	-3 382 807	-3 761 254
Produits monétaires	2 337 646	2 258 191
Marge d'autofinancement	-1 045 161	-1 503 063
5 - INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES		
Charges monétaires	-2 795 091	-2 762 647
Produits monétaires	74 800	74 800
Marge d'autofinancement	-2 720 291	-2 687 847
6 - SECURITE PUBLIQUE		
Charges monétaires	-987 562	-728 997
Produits monétaires	67 787	77 565
Marge d'autofinancement	-919 775	-651 432
7 - SECURITE SOCIALE		
Charges monétaires	-3 595 896	-2 074 422
Produits monétaires	259 849	333 947
Marge d'autofinancement	-3 336 046	-1 740 475
8 - SERVICES INDUSTRIELS		
Charges monétaires	-828 388	-783 205
Produits monétaires	612 047	611 691
Marge d'autofinancement	-216 341	-171 514
MARGE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE	2 034 090	1 640 441

Le graphique ci-dessous met en évidence la tendance des charges et produits monétaires. Les charges progressant à un rythme durablement supérieur à celui des produits, avec une tendance à la baisse de notre marge. Ci-dessous, l'évolution des revenus et des charges monétaires (épurées) sur les 5 dernières années :



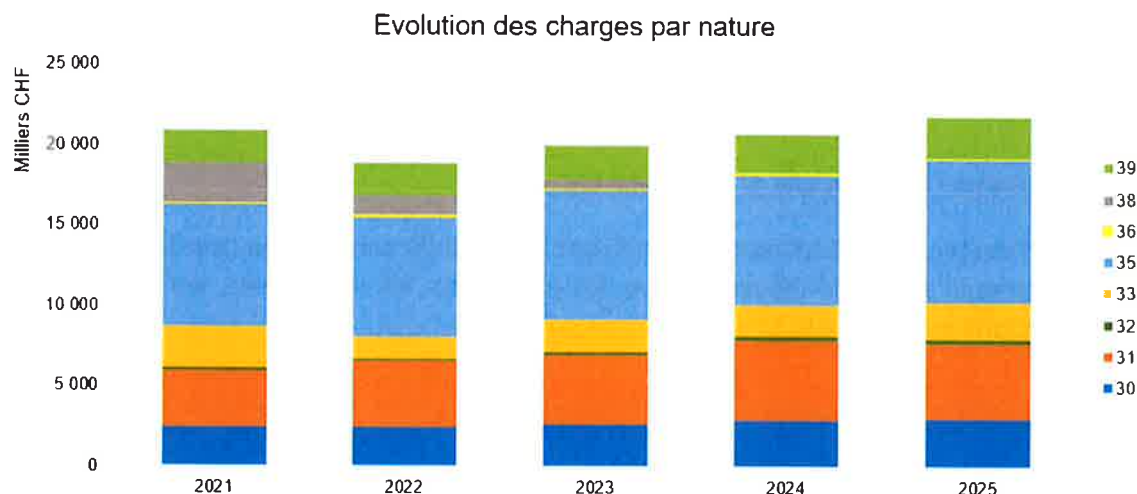
4. Synthèse des charges et produits par nature

Dans ce chapitre, nous analysons les charges et produits comptables (c'est-à-dire y compris les mouvements sur les fonds de réserve, les provisions, les transitoires, les amortissements, les imputations internes, etc.).

Le tableau ci-dessous résume les charges et produits par nature :

Regroupement par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Variation	Comptes 2024	Variation
30	AUTORITE ET PERSONNEL	-3 037 005.45	-3 067 450.00	-1.0%	-2 890 140.35	4.8%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	-4 608 354.27	-4 638 100.00	-0.6%	-4 964 522.50	-7.7%
32	INTERETS PASSIFS	-356 194.39	-391 000.00	-9.8%	-326 343.31	8.4%
33	AMORTISSEMENTS	-2 238 835.57	-4 504 515.00	-101.2%	-1 933 435.14	13.6%
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	-8 926 021.49	-9 258 608.00	-3.7%	-8 109 985.75	9.1%
36	AIDES ET SUBVENTIONS	-61 123.95	-53 000.00	13.3%	-71 283.35	-16.6%
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	-2 498.91	0.00	100.0%	-20 500.00	-720.4%
39	IMPUTATIONS INTERNES	-2 601 266.55	-2 710 500.00	-4.2%	-2 373 489.30	8.8%
40	IMPÔTS	10 069 393.78	9 959 000.00	1.1%	9 558 435.75	5.1%
41	PATENTES, CONCESSIONS	115 212.20	105 000.00	8.9%	101 719.90	11.7%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	2 720 073.20	2 742 970.00	-0.8%	2 564 101.03	5.7%
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS	2 322 981.09	2 079 550.00	10.5%	2 364 229.03	-1.8%
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES	204 642.40	251 500.00	-22.9%	247 654.30	-21.0%
45	PART., REMB., COLLECTIVITES PUBLIQUES	3 714 665.23	2 853 796.00	23.2%	3 262 785.14	12.2%
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBV. TIERS	20 657.00	9 000.00	56.4%	15 679.00	24.1%
48	PRELEVEMENTS FONDS ET FIN. SPECIAUX	291 475.20	3 967 542.00	-1261.2%	454 611.74	-56.0%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 601 266.55	2 710 500.00	-4.2%	2 373 489.30	8.8%
	Résultat	229 066.07	55 685.00		253 005.49	

Evolution des charges



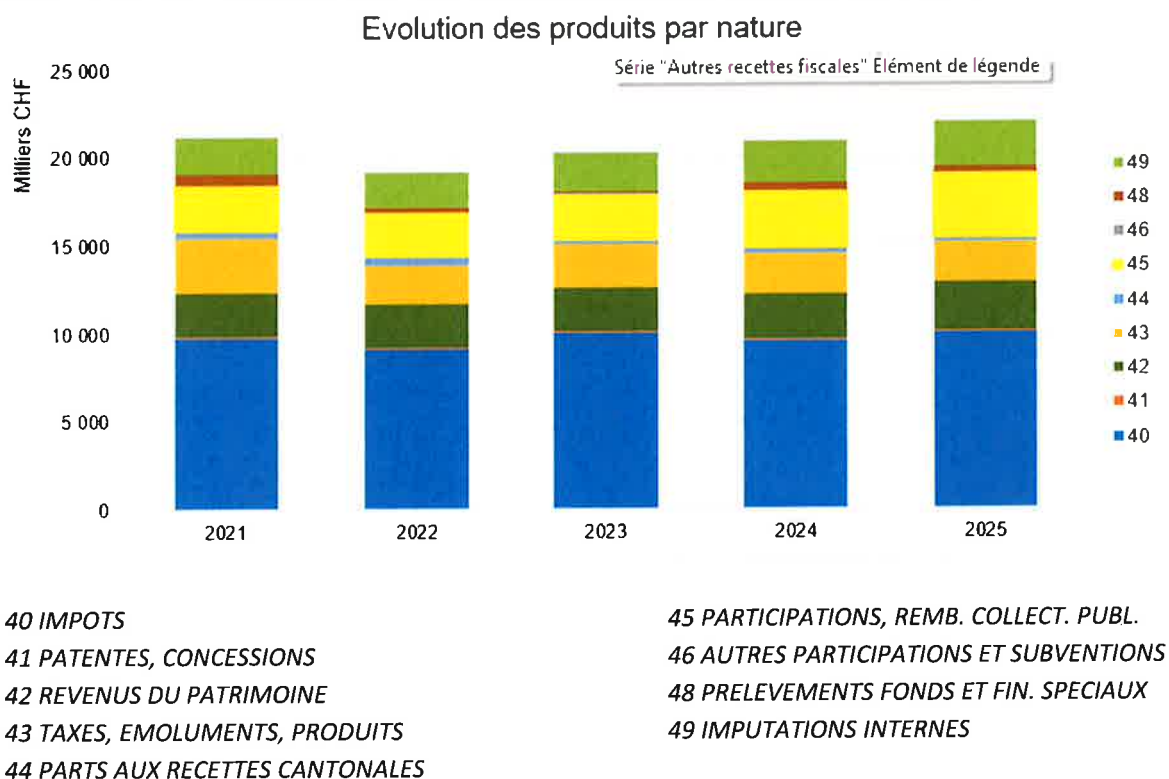
30 AUTORITES ET PERSONNEL
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES
32 INTERETS PASSIFS
33 AMORTISSEMENTS

35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS
36 AIDES ET SUBVENTIONS
38 ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT
39 IMPUTATIONS INTERNES

Une hausse significative est constatée dans les amortissements (33) et les charges péréquatives (35). Il s'agit principalement de l'introduction de la NPIV (nouvelle péréquation financière). Celle-ci doit toutefois être analysée dans sa globalité et fera l'objet d'un développement détaillé sous le point 8. D'autre part, nous pouvons également noter une hausse dans les autorités, le personnel (30) et les intérêts passifs (32).

Ces variations seront évoquées en détail dans le chapitre 5 « détails du compte de fonctionnement ». Les imputations internes (39/49) enregistrant la répartition de la masse salariale, une analyse globale est donnée dans le chapitre 5.

Evolution des produits sur 5 ans



Les hausses principales sont à observer dans les impôts (40), les revenus du patrimoine (42) et la part aux recettes cantonales (45). La variation de la nature 45 est directement liée à l'introduction de la NPIV et fera office d'une présentation détaillée sous le point 8. Par contre, **nous constatons une relative stabilité sur les taxes, émoluments et produits (43).**

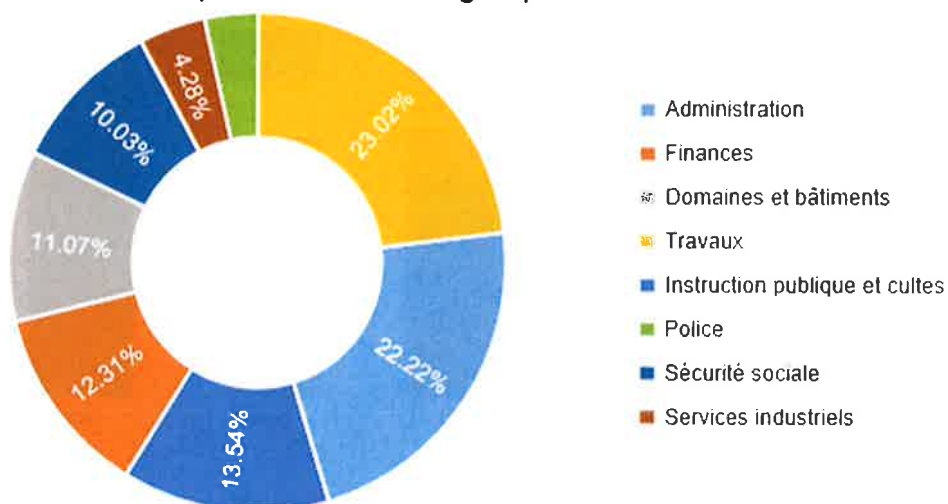
Ces variations seront évoquées en détail dans le chapitre 5 « détails du compte de fonctionnement ». Les imputations internes (39/49) enregistrant la répartition de la masse salariale, une analyse globale est donnée dans le chapitre 5.

5. Explications détaillées des comptes de fonctionnement

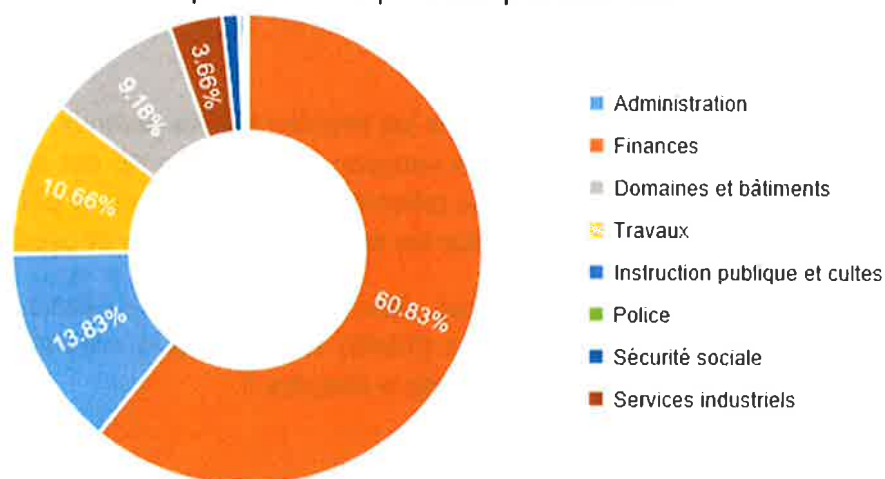
Les comptes, par ordre administratif (~ dicastère), se présentent de la manière suivante :

Domaines	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 Administration générale	4 890 753	3 051 979	5 075 180	3 095 242	4 597 649	2 918 806
2 Finances	1 537 756	13 420 375	1 481 388	12 866 046	2 547 625	12 313 404
3 Domaines et bâtiments	3 639 247	2 025 611	2 321 956	1 935 220	2 290 889	1 955 801
4 Travaux	3 556 607	2 351 801	4 823 552	3 464 100	4 762 993	2 542 317
5 Instruction publique et cultes	2 795 091	74 800	3 107 000	77 050	2 801 497	74 800
6 Police	987 562	67 787	984 912	63 000	728 997	77 565
7 Sécurité sociale	3 595 896	259 849	3 592 345	12 000	2 074 422	333 947
8 Services industriels	828 388	808 162	3 236 840	3 166 200	885 629	726 064
Total général CF	21 831 300	22 060 367	24 623 173	24 678 858	20 689 700	20 942 705
	Excédent de revenu	229 066	Excédent de revenu	55 686	Excédent de revenu	253 005

Répartition des charges par domaine



Répartition des produits par domaine



Afin de faciliter la compréhension des comptes de fonctionnement, il nous paraît nécessaire de relever quelques commentaires. Nous avons orienté nos explications principalement sur les hausses de charges par rapport au budget 2025 ou lors d'écarts significatifs par rapport aux comptes 2024. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

ADMINISTRATION GENERALE

10 Autorités

- Les charges liées à la rétribution des autorités présentent un dépassement par rapport au budget initial. Cette augmentation s'explique par le traitement de plusieurs dossiers complexes durant l'année 2025 (p.ex. PACom), nécessitant un engagement accru de la part des autorités et ceci malgré le renforcement de l'administration.

Compte : 1020 – 3003.000

13 Service du personnel

- Il est observé une progression de 6.7% de la masse salariale brute par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte notamment de plusieurs mutations de personnel ayant conduit à une réévaluation des besoins en effectifs au sein de chaque service. Malgré un décalage temporel entre les départs et les réengagements, l'équilibre budgétaire demeure fiable, les départs ayant entraîné le versement de soldes liés notamment aux décomptes de vacances et heures supplémentaires.
- Le compte remboursement de salaires comptabilise les pertes de gain, la rémunération des commandements de payer distribués par la commune, ainsi que la participation salariale d'associations de communes pour la mise à disposition de personnel.
- La répartition salariale (imputations internes) sur les différents domaines est présentée dans le tableau ci-dessous. Aucune ligne n'est le constat d'un salaire d'un collaborateur. Il s'agit du résultat de clés d'affectation selon l'estimation des tâches effectuées.

		Budget 2025	Comptes 2025	Comptes 2024
3901.000	Imputations internes salaires du personnel	2 710 500.00	2 601 266.55	2 373 489.30
1100	Adminsitration	715 966.00	621 791.55	592 794.30
16XX	Tourisme et plage	123 742.00	121 624.00	185 191.00
3501	Frais communs bâtimen patrimoine admin.	126 921.00	125 006.00	113 718.00
3513	Salle polyvalente	55 268.00	58 789.00	45 898.00
3519	Ecole primaire EPK	284 167.00	292 267.00	259 633.00
4200	Service de l'urbanisme	431 586.00	399 203.00	344 837.00
4300	Routes	417 527.00	400 595.00	341 610.00
4400	Parcs, promenades, cimetières	110 781.00	117 837.00	97 733.00
4510	Déchets urbains	39 320.00	42 083.00	35 622.00
4520	Déchetterie	172 654.00	174 690.00	156 419.00
4710	Port Vallamand	123 009.00	130 844.00	109 151.00
60XX	Police et contrôle de l'habitant	109 559.00	116 537.00	90 883.00

Comptes : 1300 - 3011.000 / 3030.000 / 3040.000 / 3050.000 / 4901.000

16 Tourisme

- L'association locale pour le développement touristique ayant été constituée à l'automne 2025, le versement destiné au développement et événements a été reporté sous la période 2026.
- Les recettes générées par les taxes de séjour affichent une hausse, ceci s'explique principalement par le partenariat enregistré entre l'UCV et la plateforme Airbnb permettant de facturer l'intégralité des taxes de séjours sur les locations faites par le portail. Nous constatons également une progression des nuitées au camping TCS, évolution favorable de la fréquentation touristique.

Comptes : 1620 – 3185.930 / 4066.000

17 Sports

- Nous constatons un dépassement budgétaire dans le domaine du sport, principalement imputable aux dépenses engagées pour l'achèvement de la piste VTT.

Compte : 1700 – 3145.300

18 Transports publics

- La participation aux charges cantonales relatives aux domaines du trafic et de l'énergie présente une progression par rapport à l'exercice précédent. Il convient toutefois de relever que cette augmentation demeure sensiblement inférieure aux prévisions budgétaires cantonales.

Compte : 1800 – 3517.000

19 Service de l'informatique

- Le développement et la modernisation des systèmes informatiques se sont poursuivis au cours de cet exercice par la mise en place d'un nouveau guichet virtuel. Le dépassement budgétaire afférent au matériel informatique découle de la mise à niveau de certains postes de travail consécutive aux mutations intervenues au sein de plusieurs services.

Compte : 1900 – 3111.100 / 3156.100

FINANCES

21 Impôts

- Une augmentation des pertes effectives est à observer par rapport à l'exercice précédent. Ces éléments nous sont communiqués par le canton et nous n'avons pas d'influence sur ces fluctuations.
- Les rentrées fiscales de KCHF 10'184 de l'année 2025 sont légèrement supérieures aux prévisions budgétaires de KCHF 10'058, confirmant ainsi la fiabilité de nos estimations et la bonne situation fiscale communale.
 - Par rapport à l'année 2024, quelques reculs sont à observer, notamment dans les catégories de l'impôt sur les prestations en capital, les droits de mutation, la part à l'impôt sur les gains immobiliers.

- Il convient de relever, par rapport à l'année 2024, une progression de certaines recettes fiscales sur lesquelles nous exerçons une maîtrise limitée, en particulier l'impôt sur le bénéfice des personnes morales ainsi que l'impôt sur les donations et successions.

Comptes : 2100 – 3301.000 / 4001.000 / 4001.100 / 4011.000 / 4040.000 / 4050.000

22 Service financier

- La nouvelle méthode de calcul NPIV (nouvelle péréquation financière) est introduite dans le présent chapitre. Son analyse doit être appréhendée dans une lecture globale du document et fera l'objet d'une présentation ainsi que des commentaires détaillés au point 8.
- Par ailleurs, le bouclage définitif de la péréquation financière de l'exercice 2024 a permis une rétrocession de KCHF 427

Comptes : 2200 – 3520.000 / 4520.000 / 4520.200

DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrain

- Le dépassement budgétaire relatif à l'entretien des terrains s'explique par plusieurs facteurs qui avaient été sous-estimés lors de l'élaboration du budget. Le principal poste concerne les travaux d'aplanissement du terrain destiné au comptoir. Par ailleurs, diverses interventions ont été nécessaires en raison de problème d'inondation répété sur différents terrains à Chabrey.
- L'écart par rapport au budget des honoraires études, rénovations et développement résulte principalement d'études plus approfondies en vue de préparer la prochaine phase des travaux d'entretien des chemins AF.
- Le poste honoraires, études ou réfections liés aux dangers naturels présente un fort dépassement budgétaire. En effet, divers travaux de consolidation ont dû être entrepris pour faire face à des risques de relâchement de certains talus. Toutefois, ces travaux sont partiellement subventionnés par la DGE, l'ECA, ainsi qu'une participation des propriétaires concernés selon les conventions en vigueur.
- Suite à la constitution d'un fonds pour les dommages liés à la nature, nous avons en partie compensé les charges de l'année par un prélèvement sur ce fonds.

Comptes : 3100 – 3142.000 / 3185.000 / 3185.140 / 4516.300 / 4805.000

32 Terrain

- Les charges d'entretien des forêts excèdent le budget initial en raison de travaux d'entretien effectués dans le bois d'Allou.
- Une subvention a été octroyée par le canton à la suite du classement d'une zone forestière en réserve. Celle-ci sera affectée à l'acquisition de mobilier forestier et à l'installation de toilettes sèches. Le montant correspondant a été provisionné dans les comptes 2025.

Comptes : 3200 – 3146.000 / 3183.200 / 4516.300

34 / 35 Bâtiments du patrimoine financier et administratif sous gérance

- Dans son ensemble, les coûts énergétiques des bâtiments liés à l'électricité présentent une diminution par rapport à l'exercice 2024 et aux prévisions budgétaires. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des tarifs de l'électricité entre 2024 et 2025, ainsi que par l'optimisation des charges du collège par la mise en service de panneaux photovoltaïques sur l'extension.
- Les charges en énergie (mazout et pellets) sont en augmentation malgré la relative stabilité du marché. En effet, la stratégie adoptée en période de stabilité de prix consiste à privilégier un remplissage des citernes en fonction du besoin, ce qui peut engendrer des variations significatives.
- Les revenus locatifs affichent une stabilité globale, ce qui traduit une bonne gestion de la gérance des objets mis à disposition. Le taux d'occupation est estimé à 91%. Nous constatons une augmentation du revenu locatif des infrastructures scolaires qui s'explique par l'extension du collège, laquelle a permis d'accroître la capacité d'accueil et par conséquent le potentiel du revenu locatif.

Nature 3123, 3124, 4231, 4271

- Une augmentation des charges d'entretien des bâtiments est constatée par rapport aux prévisions budgétaires ainsi qu'à l'exercice 2024. Cette évolution s'explique principalement par des interventions liées à des changements de locataires, ainsi que par la découverte de situations nécessitant des travaux de rénovation plus importants que prévus. Les situations susmentionnées sont détaillées ci-dessous :
 - *Rénovation d'un appartement, locatif de Villars-le-Grand (Rue du Temple 5)*
 - *Service et entretien de la centrale à bois*
 - *Remplacement de stores à l'EPK*
 - *Le dépassement de budget relatif à l'entretien du temple de Constantine a été sous-estimé, notamment en ce qui concerne la remise en état du mur de soutènement*
 - *Rénovation du dépôt matériel, Vallamand, à la suite de risques d'effondrement de certains murs*
 - *Suite à l'entretien du cimetière, certaines mises à niveau du tour de l'église de Villars-le-Grand ont été nécessaires*
 - *Des travaux de rénovation entrepris au temple de Montet ont augmenté sensiblement notre participation annuelle*

Compte : 3471 – 3141.00 / 3513 – 3141.000 / 3519 – 3141.000 / 3533 – 3141.000 / 3566 – 3141.000 / 3572 – 3141.000 / 3581 – 3141.000

TRAVAUX

42 Service de l'urbanisme

- Un dépassement budgétaire est constaté pour les charges liées au PACOM. Cette réalisation, marquée par de nombreuses complexités d'ordre cantonal, se poursuit conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Compte : 4200 – 3185.120

43 - 44 Routes, parcs, promenades, cimetières

- Les charges afférentes à la location de matériel spécifique se révèlent inférieures aux prévisions budgétaires, situation qui s'explique par le report de certains travaux requérant l'utilisation d'équipements spécialisés.
- Les honoraires d'études pour le développement du réseau routier pour de futurs projets ont été mis en seconde priorité sous l'exercice 2025 en raison des investissements en cours. Les études se poursuivront sous l'exercice 2026.
- En raison d'un léger retard dans la réalisation des travaux de la route d'Avenches (2024/06), l'amortissement obligatoire ne débutera qu'à l'issue du projet, soit en 2026.
- L'ampleur accrue des travaux d'entretien des cimetières a conduit à un dépassement du budget initialement prévu.

Comptes : 4300 – 3163.200 / 3185.000 / 3311.000 / 4400 – 3145.500

45 Ordures ménagères et déchetteries

- L'augmentation du volume des déchets a engendré une hausse significative des charges liées à leur collecte et à leur traitement, impactant le compte de fonctionnement lié aux déchets.

Comptes : 4520 – 3188.000

46 Réseau des égouts et de l'épuration

- En raison du léger retard pris dans la réalisation de la route d'Avenches (2024/06), l'amortissement supplémentaire des canalisations et le prélèvement sur le fonds affecté à l'épuration est reporté à l'exercice suivant.
- La vétusté des installations de la station d'épuration de Bellerive occasionne des frais d'entretien croissants afin de répondre aux normes cantonales en vigueur. En l'attente de la mise en service de la nouvelle STEP régionale, ces charges doivent être considérées comme structurellement récurrentes.

Comptes : 4610 – 3321.000 / 4811.000 / 4620 – 3144.300

471 Port Vallamand, bâtiment Garinettes

- Les dépenses liées à l'entretien du port sont inférieures aux prévisions budgétaires, Une partie de ces charges a été englobée dans le préavis d'assainissement 2026/01.

Comptes : 4710 – 3141.000 – 3141.400 – 3147.000

473 Rives et cours d'eau

- Le projet de remise à ciel ouvert du ruisseau (préavis 2019/05) n'étant pas finalisé, aucun amortissement supplémentaire et prélèvement sur fond de réserve ne sera comptabilisé sous cet exercice.

Comptes : 4730 – 3321.000 / 4730 – 4809.000

474 Projet des rives de Salavaux

- Les honoraires liés au PDi ont dépassé les prévisions budgétaires initiales. Toutefois, cet excédent a pu être compensé par un versement d'une subvention cantonale et la participation de communes voisines.

Comptes : 4740 – 3185.000 / 4740 – 4362.300 / 4730 – 4516.000

INSTRUCTION PUBLIQUE

52 Enseignement obligatoire HarmoS

- Les charges scolaires présentent un écart favorable par rapport aux prévisions budgétaires. Cet écart s'explique principalement par une surestimation de certaines dépenses par l'Arpeje lors de l'élaboration du budget des écoles.

Compte : 5200 – 3522.200 / 3522.210 / 3522.220 / 3522.230/3522.240 /3522.250

TEMPLES ET CULTES

58 Temples et cultes

- La participation de la paroisse catholique s'est révélée inférieure aux prévisions budgétaires, en raison de la révision à la baisse de certaines charges aux cours de l'exercice 2025.

Compte : 5800 – 3522.410

SECURITE SOCIALE

72 Prévoyance sociale cantonale

- La nouvelle méthode de calcul NPIV (nouvelle péréquation financière) est introduite dans le présent chapitre. Son analyse doit être appréhendée dans une lecture globale du document et fera l'objet d'une présentation ainsi que des commentaires détaillés au point 8.
- Par ailleurs, le bouclage définitif de la péréquation financière de l'exercice 2024 a permis une rétrocession de KCHF 258

Compte : 7200 – 3515.000 / 4515.001

SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

- Des frais importants ont été comptabilisés en lien avec des fuites d'eau survenues au cours de l'exercice 2025. Ces dépenses, bien que ponctuelles, pèsent significativement sur le compte d'exploitation du service des eaux.
- Aucun amortissement supplémentaire ou prélèvement sur fond de réserve n'ont été effectué pour le projet de Charmontel (préavis 2021/03). La fin des travaux a été reportée à fin 2026, voire printemps 2027.

- Les recettes issues de la vente d'eau présentent une progression notable. Cette évolution s'explique principalement par l'installation de compteurs intelligents sur le territoire de la commune de Mur, permettant une mesure plus précise des consommations. La modernisation du parc de compteurs se poursuivra au cours des prochaines années, dans une optique de mise en conformité et d'amélioration des processus de collecte des données nécessaires à la facturation de l'eau.

Comptes : 8100 – 3144.200 / 8100 – 3321.000 / 8100 – 3329.000 / 8100 – 4351.100

6. Explications des comptes de bilan

91 Actif

910 Disponibilités

- La diminution de l'actif disponible s'explique principalement par la mobilisation accrue des liquidités, affectée au financement des investissements réalisés au cours de l'exercice.

911 Débiteurs

- Une diminution des débiteurs est observée. Celle-ci est principalement liée aux soldes à recevoir en lien avec les taxations fiscales.

912 et 914 Patrimoine financier et administratif

- L'évolution du patrimoine financier et administratif se présente en résumé dans le tableau ci-dessous. La variation détaillée des investissements se trouve dans l'annexe aux comptes.

Ces derniers ont évolué ainsi :

	Solde fin 2024	Travaux, y compris subv. 2025	Amort. linéaires 2025	Amort. suppl. 2025	Solde au 31.12.2025
Patrimoine financier					
110000 Terrains et bâtiments PF	3 951 481.00	0.00	0.00	0.00	3 951 481.00
Total Patrimoine financier	3 951 481.00	0.00	0.00	0.00	3 951 481.00
Patrimoine administratif					
210000 Ouvrage de génie civil PA	3 607 856.35	1 851 832.76	-168 400.00	0.00	5 291 289.11
220000 Bâtiments et constructions PA	14 116 403.52	7 400 565.14	-366 200.00	-1 500 000.00	19 650 768.66
230000 Installations des services industriels PA	6 610 827.64	80 928.53	0.00	0.00	6 691 756.17
240000 Forêts PA	110 402.00	0.00	0.00	0.00	110 402.00
250000 Mobilier, machines et véhicules PA	300 525.03	196 478.00	-59 400.00	0.00	437 603.03
260000 Subventions et participations PA	0.00	0.00		0.00	0.00
Total Patrimoine administratif	24 746 014.54	9 529 804.43	-594 000.00	-1 500 000.00	32 181 818.97

92 Passif

920 Engagements courants

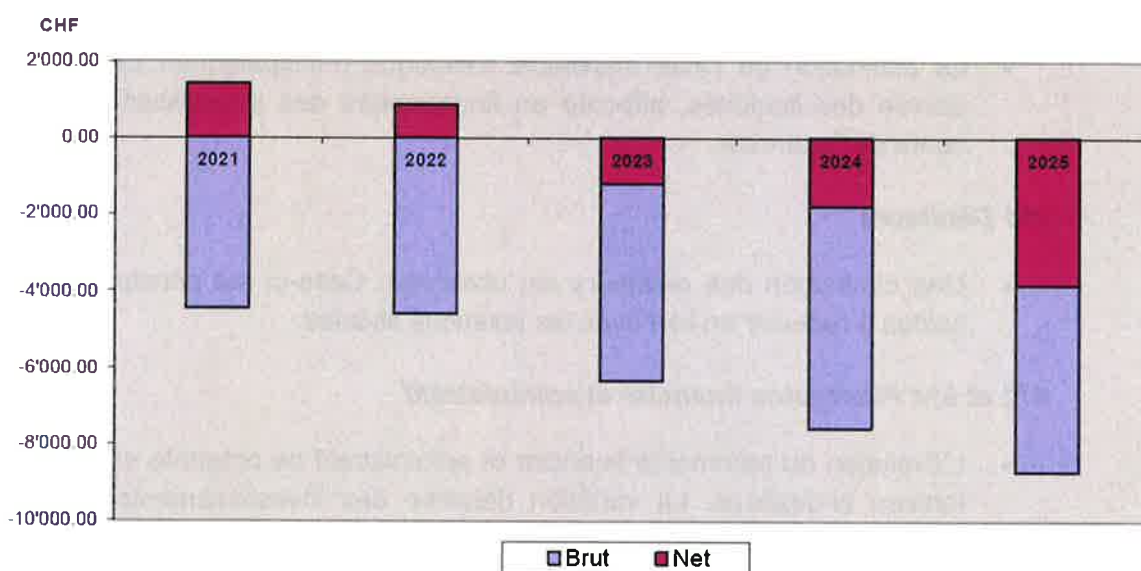
- La diminution du solde des engagements courants s'explique par une facturation plus régulière des investissements majeurs par rapport à l'exercice précédent. Malgré cette évolution, le solde créancier demeure néanmoins élevé.

922 Emprunts

L'endettement brut a augmenté par rapport à l'exercice précédent au vu des nombreux gros investissements lancés. Le fait d'avoir par le passé un endettement net positif était exceptionnel pour une commune.

Evolution de l'endettement par habitant

(brut = engagements au bilan par habitant / net = endettement brut moins les actifs financiers)



928 Fonds de réserve

Une diminution des fonds de réserves est observée en comparaison avec l'exercice précédent. Cette diminution traduit principalement un manque de couverture des taxes liées à l'eau qui seront adaptées sous l'exercice 2026. A noter également que seuls les fonds destinés aux chapitres autofinancés seront autorisés au passage MCH2, soit l'eau, l'épuration ou les déchets. Nous avons continué à réduire gentiment les fonds de réserve avant le passage à MCH2.

7. Comptes équilibrés

Ci-dessous, les comptes affectés démontrant les degrés de couverture de ces comptes en fin d'année. Nous pouvons constater un besoin de hausser les taxes liées à la distribution de l'eau :

	Domaines	Produits	Charges	Ecart	Taux de couverture	Couverture cible
16	Tourisme	320 810	318 311	2 499	100.79%	100.00%
45	Ordures ménagères	404 310	510 770	-106 461	79.16%	75.00%
46	Epuration	428 213	624 328	-196 115	68.59%	100.00%
81	Eau	584 437	698 810	-114 373	83.63%	100.00%
	TOTAL	1 737 769	2 152 219	-414 450	80.74%	

8. Péréquation financière

Ci-dessous, le tableau des comptes liés à la péréquation financière (directe et indirecte) permet de constater le coût global pour la commune. L'exercice 2025 marque l'entrée en vigueur et l'intégration opérationnelle du nouveau système de péréquation intercommunale vaudoise (NPV). Ce nouveau mécanisme remplace définitivement l'ancien dispositif de calcul utilisé depuis 2011, modifiant ainsi les modalités de répartition des charges entre la commune et le Canton.

Ce nouveau principe reposera désormais sur une répartition fondée sur le nombre d'habitants par commune, en remplacement du critère du point d'impôt. Il conviendra toutefois d'attendre un premier bouclage définitif afin de disposer du recul nécessaire pour évaluer précisément les effets de ce changement de méthode.

Niveau de péréquation	2023 (définitif)	2024 (définitif)	2025 (provisoire)
Participation à la cohésion sociale	1 931 488	1 734 490	3 600 463
Péréquation directe	-98 329	-577 331	-2 602 431
Réforme policière	377 836	365 333	610 772
Total	2 210 995	1 522 492	1 608 804

9. Synthèse du résultat comptable

En résumé, les comptes 2025 de la commune de Vully-les-Lacs se présentent comme suit :

- Total des charges CHF 21'831'300.18
- Total des revenus CHF 22'060'366.65
- **Excédent de revenus CHF 229'066.47**

10. Conclusions

Fondées sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité vous propose, dès lors, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal no 2026 / 10,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- d'accepter les comptes tels que présentés.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 12 mai 2026,

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



M. Verdon



La Secrétaire :



E. Savary

Municipal délégué : M. François Haenni

Annexes :

Rapport de l'organe de révision et les comptes de fonctionnement, bilan, tableau d'investissements et engagement hors bilan